

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2026 A 19H15**

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes BERTHOUD Annie, GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, JANNY Véronique, LAMBOLEY Pascaline, TEIXEIRA Laurine, MM. ARGUS Jacques, GERMAIN Jean Luc, LAUNAY Philippe et ROY Gaël.

Excusés : Mme GRANGER Michelle (a donné pouvoir à Mme GRIVOT Annie), MM. BOITIER Eric, GAIFFE Romain (a donné pouvoir à Mme LAMBOLEY Pascaline) et GUERIN Christian (a donné pouvoir à Mme JANNY Véronique).

Secrétaire de séance : Mme TEIXEIRA Laurine

### **Ordre du jour**

- Approbation du P.V. de la réunion du 19/01/2026 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers en cours ;
- Affectation du résultat 2025 ;
- Approbation du compte financier unique 2025 ;
- Débat d'orientation budgétaire, investissements 2026 ;
- Délibération pour la demande de subvention LEADER sur les logements du Relais de poste ;
- Délibération pour la mise en œuvre du Compte Epargne Temps ;
- Délibération pour le renouvellement de la convention d'adhésion au SIG ;
- Mise à disposition d'un agent au SDIS ;
- Tenue du bureau de vote des 15 et 22 mars ;
- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

### **Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

Laurine Teixeira est nommée secrétaire de séance.

### **Point sur les dossiers en cours**

*Salle polyvalente* : les travaux de remplacement d'une partie du carrelage décollé de la salle polyvalente se feront entre le 18 et le 20 février.

*Gîte* : la conciergerie qui gère le gîte communal va changer de fonctionnement et souhaite louer le logement à l'année. Une comparaison sera faite en consultant d'autres conciergeries.

*Relais de poste* : les candidats non retenus pour le marché de travaux du Relais de poste ont été prévenus par courrier.

La préfecture a confirmé que la subvention DETR sera bien versée à hauteur de 30 % des dépenses réelles. Le début du chantier a été planifié au mois de mai.

*École* : des solutions sont toujours recherchées pour rafraîchir l'école lors des fortes chaleurs (changement de la PAC, installation d'une climatisation, changement des rideaux...).

*Syndicat des eaux* : les canalisations d'adduction d'eau sont en cours de renouvellement à St Pierre. Une borne incendie a été supprimée car la canalisation n'est pas assez importante et le diamètre ne peut pas être modifié.

*Assainissement* : MBA a entamé les travaux de modification du réseau d'assainissement aux Teppes du Roux afin de mieux répartir les flux qui arrivent du haut du village.

*Petite enfance* : MBA réfléchi pour transformer la micro-crèche en MAM car le taux de remplissage est

inférieur à 70 %, il y a donc moins d'aide de la CAF. De plus la réglementation a changé, elle est plus contraignante pour les micro-crèches avec des règles de sécurité qui changent et un encadrement à renforcer.

### **Affectation des résultats 2025**

Compte tenu du résultat des années précédente et la somme de 215 469,61 euros est affectée en recette d'investissement et 499 844,91 euros affecté en recette de fonctionnement avec un solde négatif de restes à réaliser de 15 300,00 €.

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

### **Approbation du compte financier unique 2025**

Le compte financier unique 2025 de la commune est présenté et adopté à l'unanimité, le maire ne prenant pas part au vote.

### **Débat d'orientation budgétaire, investissements 2026**

Le maire fait la liste des investissements envisagés pour 2026 mais c'est le prochain conseil municipal qui décidera du budget 2026.

### **Délibération pour la demande de subvention LEADER sur les logements du Relais de poste**

Afin de compléter le dossier de demande de subvention européenne LEADER, une nouvelle délibération est prise pour récapituler uniquement les dépenses et les recettes relatives à la création de logements.

### **Délibération pour la mise en œuvre du Compte Epargne Temps**

Un compte épargne temps est mis en place pour les agents communaux.

### **Délibération pour le renouvellement de la convention d'adhésion au SIG**

Le conseil municipal donne son accord pour renouveler la convention d'adhésion au Système d'Information Géographique (SIG) avec MBA.

### **Mise à disposition d'un agent au SDIS**

Une convention de mise à disposition d'un agent municipal au SDIS est présentée au conseil municipal qui l'accepte. David Montouillout, pompier volontaire, pourra s'absenter en journée pour intervenir avec le Centre de Secours d'Azé, selon des règles définies.

### **Tenue du bureau de vote des 15 et 22 mars**

Les plannings de tenue des bureaux de vote des 15 et 22 mars sont établis.

### **Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation**

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

### **Compte rendu des commissions et délégations**

*Finances* : la réunion de la commission communale des impôts direct aura lieu le 26 février.

*Viticulture* : l'ASA et l'AFR se sont réunis pour voter leur budget.

*Commission jeunes* : une vente de bugnes aura lieu à la cave voutée samedi 21 février.

*Service technique* : l'adjoint en charge du service technique présente le bilan de l'activité annuelle dont la plus importante concerne les espaces verts (60 %) puis les entretiens de bâtiment.

*SPA* : des chiens errants ont été signalés à plusieurs reprises. Un rappel à été fait au propriétaire.

*SIVOS* : le budget prévisionnel sera présenté aux maires le 23 février.

Un agent est toujours en mi-temps thérapeutique.

La mise en place d'un composteur pour la cantine est en cours d'étude avec l'aide de MBA.

*SIGALE* : les cotisations des communes devraient baisser pour 2026.  
Il n'y aura pas de stages pour la période du 1<sup>er</sup> au 15 août qui est peu demandée.

**Informations et questions diverses :**

- La mise en place de feux pédagogique est à étudier

La prochaine réunion du Conseil est fixée au lundi 23 mars 2026 ou lundi 30 mars 2026, selon le résultat des élections municipales.

Approuvé le 20/03/2026

**Le secrétaire de séance,**

**Le Maire,**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de PERONNE" at the top and "(Saône et Loire)" at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized cursive mark.